

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 550-2020

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° 550-2020 a été adopté par le Conseil municipal à la séance ordinaire du 2 novembre 2020, règlement concernant les stationnements publics.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 3^e jour de novembre 2020.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
directeur général et secrétaire-trésorier